

BRÈVES ÉCONOMIQUES Nigeria & Ghana

Une publication du SER d'Abuja
Semaine du 2 septembre 2024

Nous rappelons à notre cher lectorat que le Service économique régional d'Abuja publie régulièrement sur l'actualité économique franco-nigériane et sur ses activités dans le pays à travers sa [page LinkedIn](#). Il en est de même pour le Service économique d'Accra, sur [LinkedIn](#).

LE CHIFFRE A RETENIR

36 Md USD

C'est le montant des envois de fonds de la diaspora ghanéenne ces 10 dernières années selon la Banque mondiale, faisant du Ghana le 2^{ème} récipiendaire en Afrique.

Nigéria :

En contrepartie d'une hausse du taux de TVA de 7,5 % à 10 %, Taiwo Oyedele souhaiterait créer de nouvelles exemptions et alléger la fiscalité des petites entreprises ; La NNPC augmente le prix de l'essence à plus de 800 NGN / litre ; L'activité de développement de l'immobilier commercial s'est contractée de 11 % au cours de l'année écoulée dans l'État de Lagos.

Ghana :

Le Ghana compte accroître de 45 % le prix garanti payé aux producteurs de cacao pour la saison 2024/2025 ; Nouveau et dernier cycle de

Nigeria

**En contrepartie d'une hausse
du taux de TVA de 7,5 % à
10 %, Taiwo Oyedele
souhaiterait créer de nouvelles
exemptions et alléger la
fiscalité des petites
entreprises**

[Taiwo Oyedele, président du Comité présidentiel sur la politique budgétaire et les réformes fiscales, a annoncé qu'il soumettra à la signature du Président Tinubu un projet de loi fiscale dans les prochaines semaines.](#) Celui-ci prévoit d'augmenter le taux de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) de 7,5 % actuellement à 10 % d'ici 2025, avec l'objectif d'atteindre 15 % d'ici 2030. À travers ce projet de loi, il entend également supprimer les taxes (dont la TVA) sur la nourriture, les transports publics, l'éducation, les loyers ainsi que d'autres produits de première nécessité. De même, dans un esprit de progressivité, les Nigériens dont les revenus mensuels sont inférieurs à 1,5 M NGN (930 USD) verront leur impôt sur le revenu baisser.

Par ailleurs, le périmètre des petites entreprises exonérées de taxes, notamment de la TVA et de l'impôt sur les sociétés, devrait être élargi, concernant désormais les entreprises dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 50 M NGN (34 100 USD), contre 25 M NGN (15 500 USD) actuellement. Cet ajustement, selon M. Oyedele, devrait couvrir 97 % des petites entreprises au Nigeria. Au cours des deux prochaines années, le taux principal d'imposition des sociétés devrait passer de 30 % à 25 %. M. Oyedele a également annoncé compter consolider les nombreuses taxes sur les entreprises (taxe sur les technologies de l'information, taxe d'éducation, etc.).

Le projet de loi devrait bientôt être signé par le Président Tinubu avant d'être envoyé au Parlement. Ces évolutions majeures devraient intervenir dans un pays où le ratio impôts/PIB est l'un des plus faibles au monde (c. 9 %), contre 17 % en moyenne en Afrique subsaharienne. Le besoin de recettes publiques nouvelles est accentué par la hausse importante de la dépense publique pour 2024, approuvée lors du budget rectificatif en juillet – de 6 200 Md NGN (3,8 M USD) – passant les dépenses publiques annuelles à 34 977 Md NGN (21,7 M USD).

La NNPC augmente le prix de l'essence à plus de 800 NGN / litre

Le 1^{er} septembre, la compagnie nationale pétrolière du Nigéria (NNPC), seul importateur *de facto* d'essence au Nigéria, a admis que sa dette de 6 Md USD à l'égard de ses fournisseurs internationaux affectait sa capacité d'approvisionner le pays en produits raffinés. Cette situation a entraîné la création de files d'attente significatives devant les stations-service au Nigéria. Deux jours plus tard, dans ce contexte de difficulté d'approvisionnement en produits raffinés, la NNPC a augmenté de 617 NGN (0,38 USD) à 897 NGN (0,56 USD) le prix du litre d'essence (+45,4 %). Chez certains vendeurs indépendants, le litre de carburant peut être vendu jusqu'à 1 200 NGN (0,74 USD).

[Cette nouvelle augmentation, après le triplement du prix du litre en 2023 à la suite de la suppression de la subvention de l'essence, fait peser des risques socio-économiques conséquents sur le pays.](#)

Les difficultés budgétaires de la NNPC s'étaient déjà faites sentir fin août lors de la publication de son rapport financier pour 2023 à la suite duquel la compagnie pétrolière et le Président Tinubu s'étaient mis d'accord pour que les dividendes de 2023 dus à l'Etat fédéral ne lui soit pas versés, devenant une subvention implicite de l'essence. Le paiement des dividendes intérimaires de 2024 est également suspendu afin d'abonder la trésorerie de la NNPC. La compagnie pétrolière aurait enfin indiqué au Président qu'elle ne serait pas en mesure de verser ses taxes et redevances à l'Etat fédéral.

Cette semaine, la raffinerie Dangote a commencé à produire de l'essence et est sur le point d'écouler ses premiers volumes sur le marché. La raffinerie devrait produire environ 90 000 barils d'essence par jour (bpj) au quatrième trimestre 2024, avant d'atteindre près de 250 000 barils au second semestre 2025. À plein régime, elle devrait produire environ 330 000 bpj, pour une capacité de production de 650 000 bpj tous produits pétroliers raffinés confondus. Ainsi, la raffinerie Dangote pourrait constituer une réponse à l'un des défis les plus pressants auxquels le Nigéria est confronté depuis des décennies : la dépendance à l'égard des importations de carburant qui pèse sur ses réserves de change et entrave sa potentielle autosuffisance énergétique.

L'activité de développement de l'immobilier commercial s'est contractée de 11 % au cours de l'année écoulée dans l'État de Lagos

[L'activité de développement commercial dans l'État de Lagos a chuté de 11 % en glissement annuel en 2023, l'économie nationale étant marquée par une inflation record et une monnaie affaiblie, selon le dernier rapport 2024 d'Estate Intel.](#) A contrario, le secteur des bureaux a enregistré une légère hausse, représentant 16,25 % du stock total, contre 14 % en 2022. La croissance du secteur de la vente au détail reste modérée, les centres commerciaux conservant des

taux d'occupation sains, de 86 % en moyenne, malgré la baisse de la fréquentation. Cependant, le secteur hôtelier prospère, avec une augmentation de 35 % du tarif journalier moyen en 2023. Par ailleurs, les centres de données continuent d'attirer l'attention des investisseurs, et le secteur résidentiel – particulièrement le segment bas à moyen – affiche une demande toujours croissante, le déficit de logements étant estimé à 2,3 millions au sein de l'État.

Ghana

Le Ghana compte accroître de 45 % le prix garanti payé aux producteurs de cacao pour la saison 2024/2025

[Le Ghana prévoit d'augmenter de près de 45 % le prix garanti payé aux producteurs de cacao pour la saison 2024/2025](#), portant le prix à 48 000 GHS par tonne (3 063 USD). Ce prix d'achat, qui doit encore être approuvé par le gouvernement, devrait s'aligner sur celui de la Côte d'Ivoire pour la saison 2024/2025. Cette mesure s'inscrit dans le cadre de l'initiative Cacao conjointe Ghana - Côte d'Ivoire visant à coordonner les prix et les approvisionnements en cacao afin de soutenir la filière et d'améliorer les conditions de vie des agriculteurs.

[De plus, le Cocobod \(Bureau du cacao\) a décidé cette saison de ne pas recourir à sa facilité d'emprunt sur les marchés internationaux pour financer sa campagne agricole 2024/2025 – pour la première fois depuis 30 ans](#). Cette décision fait suite au paiement d'intérêts record de 8 % lors de la précédente campagne, soit 32 M USD. Pour cette saison, le Ghana recherche jusqu'à 500 M USD de financement auprès d'investisseurs nationaux, y compris des négociants et des banques locales. Les prêteurs pourraient néanmoins réclamer des taux d'intérêt élevés auprès du Cocobod, compte tenu de son défaut de paiement de février 2023. Pour Joseph Boahen Aidoo, le directeur du Cocobod, il s'agit de repenser le modèle de financement de la filière trop dépendant des créanciers et négociants internationaux.

Nouveau et dernier cycle de restructuration de la dette avec les créanciers commerciaux privés

[Le ministre des Finances du Ghana, Dr Mohammed Amin Adam, a annoncé qu'une offre de restructuration de la dette commerciale du gouvernement \(2,8 Md USD\) a été transmise aux différents créanciers privés \(banques et entreprises\)](#). Après avoir conclu des accords avec les créanciers souverains bilatéraux (5,1 Md USD) et les détenteurs d'euro-obligations (13 Md USD), le gouvernement entame désormais les négociations avec les créanciers commerciaux, notamment les banques privées, pour poursuivre la réduction de la

dette publique. À noter que cette restructuration de la dette commerciale se fera en « comparabilité de traitement » avec celle des créanciers bilatéraux, aux fins d'assurer un partage équitable des pertes entre les créanciers domestiques, souverains et privés.

Le Dr Amin Adam a également déclaré que le gouvernement lancerait prochainement l'offre d'échange pour ses euro-obligations, laquelle serait ouverte pendant 21 jours, espérant un fort niveau de participation. Les obligations en circulation seront proposées à l'échange contre des nouvelles offrant i) une option sans décote nominale et des taux d'intérêt bas ou ii) une option avec une décote nominale de 37 % et des taux d'intérêt plus élevés.

Enfin, la mission du FMI pour le Ghana sera présente à Accra du 24 septembre au 6 octobre 2024 pour réaliser sa troisième revue du programme de 3 Md USD sur trois ans.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique d'Abuja

martin.folliasson@dgtresor.gouv.fr

Rédaction : SER d'Abuja, Antenne à Lagos, SE d'Accra

Abonnez-vous : martin.folliasson@dgtresor.gouv.fr